

Déclaration CSA - 20 mai 2025

Monsieur le directeur académique, mesdames messieurs les membres du CSA-SD,

Dans un contexte international éruptif, et au nom d'une union sacrée corporatiste, le président Macron a appelé les organisations syndicales à « resserrer les rangs » afin de valider l'économie de guerre. Tout comme elle l'a signifié en se retirant immédiatement du piège du conclave Bayrou sur les retraites, « *Force Ouvrière ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs* ». **Force Ouvrière continuera à s'opposer fermement à cette contre-réforme des retraites.** FO n'a pas pour rôle de « *maintenir la stabilité sociale* » mais a pour mandat la défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs, de ses mandants.

Le président Macron vient d'annoncer le lancement d'une « *convention citoyenne* » dédiée aux rythmes scolaires et il ne s'agit pas d'une simple diversion puisqu'en réalité, c'est aussi le cheval de Troie d'expérimentations contre le statut des enseignants.

Alors que l'Etat annonce la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 5 jours à la rentrée 2025, alors que 96% des communes en France sont revenues à la semaine de 4 jours grâce aux mobilisations organisées par FO, alors que plus de 70% des écoles publiques fonctionnent sur 4 jours, alors que les décrets Peillon-Hamon-Blanquer sur les rythmes scolaires sèment la confusion et la division entre les collègues, le président Macron voudrait lui aussi berner les personnels et les parents d'élèves avec des belles promesses pour « *adapter l'Ecole au rythme des enfants* ».

Personne n'est dupe des manœuvres du président de la République !

Les enseignants et les AESH des écoles ne sont pas dupes. Ils savent que rien n'est bon pour l'école Publique sous l'ère Macron ! Ils savent que le président Macron ne retiendra uniquement que ce qu'il veut imposer depuis bien longtemps : adapter le calendrier de l'année scolaire aux desideratas des élus locaux et imposer son principe « *travailler toujours plus... en gagnant toujours moins* ». Ils savent que le président Macron veut aller plus loin dans la flexibilité et l'annualisation des horaires de travail voire même les augmenter. Ils savent que le président Macron veut donner encore plus de pouvoir et de prérogatives aux collectivités territoriales sur l'organisation du temps scolaire comme les ministres Peillon, Hamon et Blanquer l'ont permis avec les semaines scolaires à géométrie variable que subissent encore des communes où le mercredi matin est toujours travaillé. **En réalité, voilà ce qui se profile sous couvert des « temps de l'enfant » ; pendant ce temps, le gouvernement développe à grande échelle l'emploi de contractuels enseignants comme le permet la loi Dussopt et refuse un statut de fonctionnaire aux AESH.**

Le SNUDI-FO 53 ne cautionnera pas cette « *convention* » qui est une diversion pour ne pas répondre à la colère et à l'épuisement des collègues et un cheval de Troie pour poursuivre les attaques contre notre Statut et alourdir nos obligations de service.

C'est dans ce contexte, que le SNUDI-FO 53 appelle avec le comité départemental mayennais pour les 4 jours, le comité national pour la semaine de 4 jours et comme bien d'autres départements, à la mobilisation et aux rassemblements devant les mairies de Laval, Château-Gontier et Mayenne le jeudi 22 mai à 18h00.

Alors le président Macron annonce une « *convention citoyenne* » pendant que se prépare un budget 2026 avec au minimum 40 milliards d'euros de coupes supplémentaires... et déjà des crédits du budget 2025 gelés (95 millions enlevés à l'enseignement scolaire » et 493,3 millions à la recherche et à l'enseignement supérieur...).

Pourtant, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : le budget a reconduit les 200 milliards d'euros offerts au patronat sous forme d'exonérations de cotisations sociales et de déductions fiscales tandis que la fraude et l'optimisation fiscale s'élèvent à 100 milliards. Et les scandales des institutions scolaires catholiques, Bétharram et Stanislas entre autres, dans lesquels les plus hauts sommets de l'État sont mouillés jusqu'au cou, ont mis en lumière les montants astronomiques d'argent public versés à ces établissements privés sous contrat pendant que l'École publique manque de tout.

L'école Publique manque de tout et la loi de finances 2025, portée par le gouvernement Bayrou, franchit une nouvelle étape dans l'attaque contre les agents publics. Autrement dit, plus il y aura de fonctionnaires malades, plus l'État réalisera des économies. Pour FO cette politique est inacceptable, car elle forcera les agents malades à venir travailler pour subvenir à leurs besoins financiers. La FNEC-FP FO 53 réaffirme avec force son opposition à cette mesure injuste et revendique l'abandon de toute journée de carence, avec une indemnisation à 100% dès le premier jour de congé maladie. En tout état de cause, FO demande le blocage de la mise en place tant que les applications informatiques ne s'appliquent pas automatiquement. Il serait totalement irresponsable de faire appliquer cette nouvelle mesure aux gestionnaires de manière manuel.

FO revendique des créations de postes afin de garantir le droit à l'instruction.

Pour le 1^{er} degré, nous n'acceptons toujours pas les suppressions de postes d'enseignants et revendiquons l'annulation des fermetures prononcées. Nous exigeons la création de tous les postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, les maintenir dans bien des écoles rurales, pour créer le nombre de postes de remplaçants nécessaires, pour reconstituer les RASED, pour créer des postes d'enseignants référents nécessaires : FO estime aujourd'hui à (au moins) 50 les besoins en postes pour notre

département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés...)

Pour conclure, comment ne pas évoquer la situation de plus en plus intenable dans laquelle sont placés les personnels, les élèves, les parents d'élève. Rappelons-le :

- La Mayenne est un désert médical
- De sérieuses menaces pèsent sur la pédopsychiatrie, CMP, urgences
- Les RASED sont décimés
- La médecine scolaire quasi-inexistante
- Plus de 200 enfants ont une orientation dans le médico-social (IME, ITEP, ou SATÉD) et sont en attente d'une place
- Plus de 160 élèves en attente d'un accompagnement SESSAD (tout type de SESSAD confondu)
- Des enseignants et AESH qui évoquent de plus en plus des situations de maltraitance, de culpabilisation qui impacte, parfois lourdement, leur santé

Pour la FNEC-FP FO 53 Il faut stopper cette opération de destruction de l'enseignement spécialisé, de ses classes et de ses structures. La FNEC-FP FO 53 exige leur renforcement et leur développement.

Parce que nous ne pouvons rester impuissants devant la détresse de ces élèves et de leurs parents,

Parce que nous refusons de laisser des élèves en situation de handicap sans prise en charge adaptée,

Parce qu'inclure dans des classes, parfois chargées 200 élèves qui n'ont toujours pas de place en IME ou en ITEP n'est pas respectueux de leurs besoins particuliers,

Parce que nous n'acceptons pas que les personnels se sentent démunis ou maltraitants pour ces élèves et se retrouvent en épuisement professionnel, en arrêt maladie,

Parce que de nombreux collègues savent qu'ils ne peuvent plus s'occuper correctement des élèves qui leur sont confiés, et cette culpabilisation imposée est insupportable,

Un plan d'urgence doit être mis en place. C'est en ce sens que nous soumettrons deux avis au vote de ce CDEN.

Comment ne pas faire le lien avec ces « assises de la santé scolaire » ?

D'emblée, le ministère refuse de s'engager sur des créations de postes compte tenu, dit-il, des incertitudes sur le projet de loi des finances. Pourtant, de l'argent il y en a ! La santé des élèves et les conditions de travail des agents n'a pas à faire les frais de l'économie de guerre imposée par ce gouvernement et ses prédécesseurs.

D'emblée, le ministère refuse de s'engager sur la revalorisation des grilles indiciaires : pas de CTI pour les assistants sociaux, toujours rien de concret pour les médecins auxquels la promesse de revalorisation faite depuis des années n'est toujours pas tenue et toujours 30% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000 pour tous les fonctionnaires.

En réalité, les assises de la Santé scolaire visent à associer les syndicats à une transformation de la santé scolaire pour camoufler le manque de moyens. FO refuse de brader la santé scolaire sur l'autel des politiques d'austérité et ne participera pas à ces assises.

Nous défendons une santé scolaire basée uniquement sur les besoins des élèves – de tous les élèves du 1er degré et du second degré- basée sur des services complémentaires avec des personnels qualifiés, avec un statut, et en nombre suffisant.

La FNEC FP FO 53 revendique :

- le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de répondre aux 200 élèves en attente d'une place
- Le maintien et le renforcement de l'enseignement spécialisé et adapté
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS
- Le recrutement d'AESH et de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum
- Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire, un temps plein à 24h et une vraie formation pour les AESH
- Le respect de toutes les notifications de la MDA
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL
- La reconnaissance, la sécurisation et la revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Le versement de la « NBI Handicap » à toutes les infirmières de l'Education nationale.
- La création et le recrutement des postes d'infirmières, d'assistantes sociales, de Psy-EN et de médecins scolaires en proportion des besoins

